SENDAKEYE Jean
TRANSPORTEUR
B.P. 92 CYANGUGU.-
Compte N°61062/49
B.C.R. CYANGUGU.

05 OCT. 1988

F A C T U R E.

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et des Forêts doit à Monsieur SENDAKEYE Jean, la somme de"QUATRE VINGT TREIZE MILLE SIX CENT DIX FRANCS RWANDAIS(93.610 FRW)" pour avoir transporté l'Agronome Déo KANYABIGEGA en mutation, de CYANGUGU au Mutara NYAGATARE(BYUMBA) et retour; suivant ordre de mission et réquisitoire en annexe; à bord du camion MERCEDES BENZ dont le numéro d'immatriculation, la puissance, le tonnage sont respectivement : EB.00.68, 21 CV, 12 T. A raison de 115 FRW/km pour un parcours de 814 kms, selon le journal de route détaillé ci-après :

DATE	LIEU DE DEPART	DESTINATION	KILOMETRES PARCOURUS
le 24 FEV. 1987	Mururu(CYANGUGU)	MUTARA(Nyagatare-Byumba).	407 kms
le 25 FEV. 1987	NYAGATARE(Byumba)	CYANGUGU	407 kms
		T O T A L	814 kms

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Signé le 03 OCT. 1988

Soit : 115 FRW x 814 = 93.610 FRW

O.P-1929 du 8-11-88

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de"QUATRE VINGT TREIZE MILLE SIX CENT DIX FRANCS RWANDAIS."

Fait à Cyangugu, le 25 Février 1987.

Pour le Transport conforme :
KANYABIGEGA Déo,
Agronome au DERVAM.-

Le Transporteur :
SENDAKEYE Jean.-
P.O.

POUR ACCORD :

Gestionnaire des Crédits
au MINAGRI.

18 11 60 23 02

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts.

12 SEP 1988

SENDAKEYE Jean
TRANSPORTEUR
B.P. 92 CYANGUGU.-
Compte N°61062/49
B.C.R. CYANGUGU.

FACTURE.

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et des Forêts doit à Monsieur SENDAKEYE Jean, la somme de"QUATRE VINGT TREIZE MILLE SIX CENT DIX FRANCS RWANDAIS(93.610 FRW)" pour avoir transporté l'Agronome Déo KANYABIGEGA en mutation, de CYANGUGU au Mutara NYAGATARE(BYUMBA) et retour; suivant ordre de mission et réquisitoire en annexe; à bord du camion MERCEDES BENZ dont le numéro d'immatriculation, la puissance, le tonnage sont respectivement : RB.00.68, 21 CV, 12 T. A raison de 115 FRW/km pour un parcours de 814 kms, selon le journal de route détaillé ci-après :

DATE	LIEU DE DEPART	DESTINATION	KILOMETRES PARCOURUS
le 24 FEV. 1987	Mururu(CYANGUGU)	MUTARA(Nyagatare-Byumba).	407 kms
le 25 FEV. 1987	NYAGATARE(Byumba)	CYANGUGU	407 kms
		TOTAL	814 kms

Soit : 115 FRW x 814 = 93.610 FRW

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de"QUATRE VINGT TREIZE MILLE SIX CENT DIX FRANCS RWANDAIS."

Fait à Cyangugu, le 25 Février 1987.

Pour le Transport conforme :
KANYABIGEGA Déo,
Agronome au DERVAM.-
[signature]

VISA DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES
Signé le 03 OCT. 1988

Le Transporteur :
SENDAKEYE Jean.-
P.O. [signature]

POUR ACCORD :

Gestionnaire des Crédits au MINAGRI.

...tion, approbation et imputation à charge de l'art. 18 116 02 03 02
Engagement n° 14 à la fiche mod. 31
le 28-9-88
Le Gestionnaire des Crédits
[signature]

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts.

REPUBLIQUE RWANDAISE

PREFECTURE BYUMBA

Budget .....

Exercice .....

Imputation .....

R E Q U I S I T O I R E .

Le transporteur ..SENDAKEYE Jean.....

Résident à ..KAMEMBE..... Préfecture de ..CYANGUGU.....

est prié de transporter Monsieur (s) .. ..KANYABIGEGA Déo.....

et sa famille.....

.....

.....

Motif de voyage ..MUTATION.....

Se rendant de ..MURURU (CYANGUGU)..... à Nyagatare (BYUMBA) et retour

Distance de .....814.....km à .....115..... Frs le km soit 93.610

Arrêté à la somme"..NONANTE TROIS MILLE SIX CENT DIX FRW.....

Fait à BYUMBA..... le 18/02/1987

Le Comptable de Préfecture

BARORE Anania.-

VISA DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

Kigali, le 03 OCT 1988

/M.A/

REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE DE BYUMBA
SERVICE AGRICOLE

O R D R E DE M I S S I O N

Monsieur... KANYARIGEGA. Déo .....
Grade ... Agronome au DERVAM .....
Est autorisé d'aller à .. CYANGUGU .....
.....
Pour.. aller. déménager. suivant. la. lettre..
.n°. 4.179/09.D.1. du. MINAGRI. le. mutant. de. Cyangugu. pour
Date de départ : 23/2/87. le DERVAM. .....
Durée de Mission : ..3. jours. .....

Visa de l'autorité où
l'Agent s'est rendu..

Fait à Byumba, le ..18/02/1987.....
LE PREFET DE PREFECTURE
MUNYAZESA Faustin.

Arrivée à Cyangugu le 23/2/87.....

Départ de Cyangugu le 25/2/87.....

[redacted]ANDAISE
[redacted]YUMBA

Budget .....
Exercice .....
Imputation .....

REQUISITOIRE.

Le transporteur ..SUNDAHEYE Jean.....
Résident à . KAMEMBE ..... Préfecture de ..CYANGUGU.....
est prié de transporter Monsieur (s) .. .. KANYABIGEGA Déo.....
et sa famille.....
.....
.....
Motif de voyage ..MUTATION.....
Se rendant de .. MURURU (CYANGUGU)..... à Nyagatare (BYUMBA) et retour
Distance de .....914.....km à .....115... Frs le km soit 93.610
Arrêté à la somme"..NONANTE TROIS MILLE SIX CENT DIX FRW.....

Fait à BYUMBA..... le 18/02/1987

Le Comptable de Préfecture
BARORE Anania.-

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 03 DEC. 1988

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DES FORETS
B.P. 621 KIGALI.

Kigali, le 12/11/1986

N° 4179 /09.01

Monsieur KANYABIGEGA Déogratias
Agronome au Service Agricole
CYANGUGU.

Objet: Mutation.-

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous êtes muté pour le Projet DERVAM au Mutara. Le Chef du Projet qui me lit en copie vous précisera vos attributions.

Veuillez rejoindre votre nouveau poste d'attache dès réception de la présente.

pie pour information à:

Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle
KIGALI.
Monsieur le Préfet de Préfecture
BYUMBA.
Monsieur le Préfet de Préfecture
CYANGUGU.
Monsieur le Directeur Général de la Production Agricole
KIGALI.
Monsieur l'Agronome de Préfecture
BYUMBA.
Monsieur l'Agronome de Préfecture
CYANGUGU.
Monsieur le Chef de Projet DERVAM
BYUMBA.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DES FORETS

A. NTEZILYAYO.

Le Secrétaire Général
Dr NSENGIYAREMYE D.

Kanyabigega